



16 septembre 2020

DDP 9F030-20200101

Travaux de remplacement, de réparation et d'excavation au fur et à mesure des besoins à l'Agence spatiale canadienne (ASC) à Saint-Hubert

Première série de questions et réponses

Question 1

Article 1.3 et 2.4 du bordereau de soumission

Que doit-on inclure comme équipement, main-d'œuvre ? Exemple 1 équipe de 5 personnes 2 pièces d'équipements ou autres?

Réponse 1

Prévoir au minimum une équipe de réparation de bris, soit un opérateur, 2 ouvriers, un contremaître, un camionneur et toute autre main d'œuvre requis selon la méthode de travail.

Question 2

Votre réseau d'aqueduc se situe à quelle profondeur?

Réponse 2

La profondeur est d'environ 2 mètres.

Question 3

Appendice C - Article 1.0 Aqueduc - Réparation une fuite d'aqueduc - ligne l) la réfection des surfaces endommagées par les travaux lorsque requis

Il est pratiquement impossible d'évaluer ce travail dans un taux horaire ne connaissant pas la réfection en question (béton, asphalte, gazon) - le taux horaire deviendra complètement illogique

Exemple : Réfection de trottoir à \$200.00/m² sur une surface de 10m²= \$2000.00 pour un travail de 8 heures donc seulement pour la réfection prévoir \$250.00/heures pour le trottoir et la fuite d'eau n'est pas dans le calcul.

Réponse 3

L'entrepreneur devra s'assurer de remblayer l'excavation jusqu'au niveau projeté d'infrastructure ou de terre végétale. La réfection des infrastructures de surface telles que le pavage ou le gazon ne sera pas incluse dans cet item 1.3 du bordereau.

Question 4

La caractérisation des sols n'est mentionnée dans aucun document ? Devons-nous la prévoir ?
Aucun item au bordereau pour la disposition des sols contaminés ? Si vous avez des sols contaminés?

Réponse 4

Les surplus d'excavation seront conservés sur le site. L'entrepreneur sera responsable d'acheminer les matériaux sur les endroits désignés par l'agence.

Question 5

Article 4.0 Équipement du bordereau de soumission

Doit-on prévoir la mobilisation des équipements à l'intérieur des quantités prévues ?

Réponse 5

Les taux horaires devront comprendre la mobilisation de l'équipement. De plus, le nombre d'heures de facturer correspond au nombre d'heures de fonctionnement.

Question 6

Bordereau de soumission - Article 5.0 Liste des équipement et main d'œuvre

5.3 Divers équipements - Une boite de tranché sera payé en quelle occasion si à l'article 1.0 Travaux d'aqueduc nous devons prévoir l'étaçonnement?

Réponse 6

Présentement, il n'y a pas de travaux de spécifique nécessitant une boite de tranché de prévu. C'est pourquoi l'item est dans la section optionnelle.